



D e m a n d e d e r e c o n n a i s s a n c e d ' u n e c o m m u n a u t é p a r t i e l l e d ' e x p l o i t a t i o n (C P E)

au sens de l'article 12 de l'ordonnance sur la terminologie agricole et la reconnaissance des formes d'exploitation du 7 décembre 1998 (OTerm)

Nom et adresse des requérants :

1. N^o tél. :
2. N^o tél. :
3. N^o tél. :
4. N^o tél. :

❶ DEMANDE

Nous vous demandons de reconnaître la société simple que nous avons formée comme une communauté partielle d'exploitation au sens de l'article 12 OTerm à partir du

Branche(s) de production mise(s) en commun :

❷ INDICATIONS CONCERNANT LES EXPLOITATIONS AVANT LA COMMUNAUTE PARTIELLE :

Situation de départ	Exploitations des membres avant la communauté			
	1 ^{er} membre	2 ^e membre	3 ^e membre	4 ^e membre
N ^o d'exploitation
Surface (SAU) ha ha ha ha
Nombre d'animaux
Distance entre les exploitations et l'unité commune km km km km
Type de production (PER, Bio ou autre)

Remarque :

❸ INDICATIONS CONCERNANT LA GARDE DES ANIMAUX DE LA COMMUNAUTE

– Y a-t-il détention en commun des animaux : OUI / NON

- Si oui, désigner l'(es) étable(s) communautaire(s) utilisée(s) par les membres :

Bâtiments	Commune et lieu-dit	Types d'animaux	Nombre de places

- Collaboration des membres aux travaux d'étables (soins aux animaux, traite, affouragement, etc.) :

Travaux Nature/type	Fréquence (par jour / par semaine / par mois / etc.)			
	1 ^{er} membre	2 ^{ème} membre	3 ^{ème} membre	4 ^{ème} membre

4 INDICATIONS CONCERNANT LA GESTION DE LA COMMUNAUTE

- Membre chargé de représenter la communauté partielle d'exploitation :
- Compte séparé pour la branche de production commune : OUI / NON

Remarque

Les soussignés attestent que les indications données ci-dessus sont exactes et conformes à la vérité.

Lieu et date :

Les requérants :

- ➔
- ➔
- ➔
- ➔

5 INDICATIONS CONCERNANT LA PROCEDURE DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE

La demande doit être adressée au Service cantonal de l'agriculture, Commission de reconnaissance des exploitations, Case postale 437, 1951 Châteauneuf-Sion, accompagnée du **contrat** réglant la collaboration et la répartition des animaux et/ou des surfaces.